

**Nom du produit:** GARLON\* PRO Herbicide**Date de révision:** 2012/07/10**Date d'impression:** 10 Jul  
2012

Dow AgroSciences S.A.S. vous encourage à lire cette Fiche de Données de Sécurité en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

## Section 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

### 1.1 Identificateurs de produit

**Nom du produit**

GARLON\* PRO Herbicide

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées**

Produit phytosanitaire

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ**

Dow AgroSciences S.A.S.  
Une filiale de The Dow Chemical Company  
Marco Polo, Bâtiment B  
B.P. 1220  
790 Avenue du Docteur Donat  
ZAC du Font de l'Orme 1  
06254 MOUGINS CEDEX  
France

Information aux clients:

(0) 493 95 60 00

[SDSQuestion@dow.com](mailto:SDSQuestion@dow.com)

### 1.4 NUMERO DE TELEPHONE D'URGENCE

**Contact en cas d'urgence, 24 h sur 24:**

0033 388 736 000

**Contact local en cas d'urgence:**

00 33 388 533 676

ORFILA: 01.45.42.59.59

## Section 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE**

Xn	R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
Xi	R36/37/38	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
	R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
	R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
N	R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

## 2.2 Éléments d'étiquetage

### Étiquetage selon les Directives CE

#### Symbole de danger:

Xn - Nocif  
N - Dangereux pour l'environnement

#### Risques particuliers:

R65 - Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
R36/37/38 - Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.  
R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.  
R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### Conseils de prudence:

S24 - Éviter le contact avec la peau.  
S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
S35 - Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.  
S37 - Porter des gants appropriés.  
S57 - Utiliser un moyen de confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu environnant.  
S62 - En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

## 2.3 Autres Dangers

Pas d'information disponible.

## Section 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2 Mélange

Ce produit est un mélange.

No.-CAS / No.-CE / Index	No REACH	Quantité	Composant	Classification RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008
No.-CAS 64700-56-7 No.-CE 265-024-8	—	32,5 %	Ester de 2- butoxyéthyle du triclopyr	Acute Tox., 4, H302 Skin Sens., 1, H317 Aquatic Acute, 1, H400 Aquatic Chronic, 1, H410
No.-CAS 1702-17-6 No.-CE	—	5,8 %	clopyralide (ISO)	Eye cor/irr, 1, H318

216-935-4 <b>Index</b>				
607-231-00-1 <b>No.-CAS</b>	—	> 40,0 - < 50,0 %	Solvant naphta aromatique léger (pétrole); Naphta à point d'ébullition bas - non spécifié	Flam. Liq., 3, H226 Asp. Tox., 1, H304 STOT SE, 3, H335 STOT SE, 3, H336 Aquatic Chronic, 2, H411
64742-95-6 <b>No.-CE</b>				
265-199-0 <b>Index</b>				
649-356-00-4 <b>No.-CAS</b>	—	> 10,0 - < 20,0 %	1,2,4- triméthylbenzène	Flam. Liq., 3, H226 Acute Tox., 4, H332 Eye cor/irr, 2, H319 STOT SE, 3, H335 Skin Irrit., 2, H315 Aquatic Chronic, 2, H411
95-63-6 <b>No.-CE</b>				
202-436-9 <b>Index</b>				
601-043-00-3 <b>No.-CAS</b>	—	< 10,0 %	N,N- Dimethyloctanami de	Skin cor/irr, 2, H315 Eye Dam., 1, H318
1118-92-9 <b>No.-CE</b>				
214-272-5 <b>Index</b>				
601-025-00-5 <b>No.-CAS</b>	—	< 5,0 %	Mésitylène; 1,3,5- triméthylbenzène	Flam. Liq., 3, H226 Eye cor/irr, 2, H319 Skin cor/irr, 2, H315 STOT SE, 3, H335 Asp. Tox., 1, H304 Aquatic Chronic, 2, H411
108-67-8 <b>No.-CE</b>				
203-604-4 <b>Index</b>				
64742-94-5 <b>No.-CAS</b>	—	< 5,0 %	solvant naphta aromatique lourd (pétrole); Kérosène - non spécifié	Asp. Tox., 1, H304 Aquatic Chronic, 2, H411
64742-94-5 <b>No.-CE</b>				
265-198-5 <b>Index</b>				
649-424-00-3 <b>No.-CAS</b>	—	< 5,0 %	Cumène	Flam. Liq., 3, H226 Asp. Tox., 1, H304 STOT SE, 3, H335 Aquatic Chronic, 2, H411
98-82-8 <b>No.-CE</b>				
202-704-5 <b>Index</b>				
601-024-00-X <b>No.-CAS</b>	—	< 5,0 %	acide benzènesulfoniqu e, dérivés mono- alkyles ramifiés en C11-13, sels de calcium	Skin cor/irr, 2, H315 Eye cor/irr, 1, H318
68953-96-8 <b>No.-CE</b>				
273-234-6 <b>Index</b>				

<b>No.-CAS / No.-CE / Index</b>	<b>Quantité</b>	<b>Composant</b>	<b>Classification 67/548/CEE</b>
<b>No.-CAS</b> 64700-56-7 <b>No.-CE</b> 265-024-8	32,5 %	Ester de 2- butoxyéthyle du triclopyr	Xn: R22; R43; N: R50/53
<b>No.-CAS</b> 1702-17-6 <b>No.-CE</b> 216-935-4 <b>Index</b>	5,8 %	clopyralide (ISO)	Xi: R41

607-231-00-1 <b>No.-CAS</b> 64742-95-6 <b>No.-CE</b> 265-199-0 <b>Index</b>	> 40,0 - < 50,0 %	Solvant naphta aromatique léger (pétrole); Naphta à point d'ébullition bas - non spécifié	R10; Xn: R65; Xi: R37; R66; R67; N: R51/53
649-356-00-4 <b>No.-CAS</b> 95-63-6 <b>No.-CE</b> 202-436-9 <b>Index</b>	> 10,0 - < 20,0 %	1,2,4- triméthylbenzène	R10; Xn: R20; Xi: R36/37/38; N: R51, R53
601-043-00-3 <b>No.-CAS</b> 1118-92-9 <b>No.-CE</b> 214-272-5	< 10,0 %	N,N- Dimethyloctanamide	Xi: R38, R41
<b>No.-CAS</b> 108-67-8 <b>No.-CE</b> 203-604-4 <b>Index</b>	< 5,0 %	Mésitylène; 1,3,5- triméthylbenzène	R10; N: R51, R53; Xi: R36/37/38; Xn: R65
601-025-00-5 <b>No.-CAS</b> 64742-94-5 <b>No.-CE</b> 265-198-5 <b>Index</b>	< 5,0 %	solvant naphta aromatique lourd (pétrole); Kérosène - non spécifié	Xn: R65; R66; N: R51/53
649-424-00-3 <b>No.-CAS</b> 98-82-8 <b>No.-CE</b> 202-704-5 <b>Index</b>	< 5,0 %	Cumène	R10; Xn: R65; Xi: R37; N: R51, R53
601-024-00-X <b>No.-CAS</b> 68953-96-8 <b>No.-CE</b> 273-234-6	< 5,0 %	acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles ramifiés en C11-13, sels de calcium	Xi: R38, R41

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16.  
Voir la section 16 pour le texte complet des phrases R.

## Section 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description des premiers secours

**Conseils généraux:** Les secouristes doivent faire attention à se protéger et utiliser les protections individuelles recommandées (gants résistant aux produits chimiques, protection contre les éclaboussures). S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

**Inhalation:** Sortir la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler un Centre d'Urgence ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle; si le bouche à bouche est pratiqué, utiliser une protection (par exemple un masque de poche, etc.). Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour plus de conseils sur le traitement. Si la respiration est difficile, une personne qualifiée doit administrer de l'oxygène.

**Contact avec la peau:** Retirer les vêtements contaminés. Laver la peau avec du savon et beaucoup d'eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler le Centre Antipoison ou le médecin pour des conseils sur le

traitement. Laver les vêtements avant de les remettre. Les souliers et autres articles en cuir contaminés ne pouvant être décontaminés doivent être éliminés de façon appropriée.

**Contact avec les yeux:** Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement pendant 15 à 20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les verres de contact et continuer de rincer les yeux. Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement. Un lave-oeil d'urgence adéquat doit être disponible immédiatement.

**Ingestion:** Appeler immédiatement un Centre Antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir sauf sur ordre du Centre Antipoison ou du médecin. Ne pas donner de liquide à la personne. Ne pas faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente.

#### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

À l'exception des informations présentées au paragraphe Description de la section «Premiers secours» (ci-dessus) et des indications concernant les soins médicaux immédiats à apporter, ainsi que le traitement spécial nécessaire (ci-dessous), aucun autre symptôme ni aucun autre effet ne sont envisagés.

#### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Maintenir un degré adéquat de ventilation et d'oxygénation du patient. Si on pratique un lavage gastrique, il est recommandé de le faire sous intubation endotrachéale et/ou tube obturateur oesophagien. Lorsqu'on envisage de vider l'estomac, il faut bien peser le danger d'aspiration pulmonaire par rapport à la toxicité. La décision de faire vomir ou non devrait être prise par un médecin. Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient. Avoir la Fiche de Données de Sécurité, et si possible, le contenant du produit ou l'étiquette avec vous lorsque vous appelez le Centre Antipoison ou le médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement.

Un contact cutané peut aggraver une dermatite préexistante.

## **Section 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

### **5.1 Moyens d'extinction**

Brouillard ou fin jet d'eau pulvérisée. Extincteurs à poudre chimique. Extincteurs à dioxyde de carbone. Mousse. Il est préférable d'utiliser des mousses anti-alcool (de type A.T.C). Les mousses synthétiques universelles (y compris celles de type A.F.F.F.) ou les mousses à base protéinique peuvent fonctionner mais seront moins efficaces.

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

**Produits de combustion dangereux:** Durant un incendie, la fumée peut contenir le produit d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

**Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion:** Dans un feu, l'émission de gaz peut faire éclater le contenant. L'application directe d'un jet d'eau sur des liquides chauds peut provoquer une émission violente de vapeur ou une éruption. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et elles peuvent se déplacer sur de longues distances et s'accumuler dans les zones basses. Possibilité d'inflammation et/ou de retour de flamme.

### **5.3 Conseils aux pompiers**

**Techniques de lutte contre l'incendie:** Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Rester en amont du vent. Se tenir à l'écart des zones basses où des gaz (vapeurs) peuvent s'accumuler. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés et la zone affectée par l'incendie jusqu'à ce que le feu soit éteint et que tout danger de reprise soit écarté. Combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire. Envisager l'usage d'une lance sur affût télécommandée ou lance monitor, ne nécessitant pas une présence humaine. Evacuer immédiatement tout le personnel de la zone en cas d'augmentation du son provenant de la soupape de sécurité ou en cas de changement de couleur du contenant. Les liquides en feu peuvent être éteints en les diluant avec de l'eau. Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau. Ceci peut propager le feu. Éliminer les sources d'inflammation. Déplacer le contenant hors de la zone de feu si cette manœuvre ne comporte pas de danger. Les liquides en feu peuvent être déplacés en les arrosant à grande eau afin de protéger le personnel et de réduire les dommages matériels. Si possible, contenir les eaux d'incendie. Sinon, elles peuvent provoquer des dommages à

l'environnement. Consulter les sections 6 «Mesures à prendre en cas de rejet accidentel» et 12 «Informations écologiques» de cette fiche signalétique.

**Équipement de protection pour les intervenants:** Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comportant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Si l'équipement de protection n'est pas disponible ou non utilisé, combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire.

## Section 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Défense de fumer dans la zone. Isoler la zone. Empêcher le personnel non nécessaire et non équipé de protection de pénétrer dans la zone. Garder le personnel hors des zones basses. Rester en amont du vent par rapport au déversement. Aérer la zone de la fuite ou du déversement. Pour éviter un incendie ou une explosion, éliminer toutes les sources d'inflammation à proximité du déversement ou des vapeurs émises. Danger d'explosion de vapeurs. Défense de pénétrer dans les égouts. Pour des mesures de précautions additionnelles, consulter la section 7 «Manipulation». Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:** Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 «Informations écologiques».

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Si possible, contenir le produit déversé. Petits déversements: Absorber avec des matières telles que: Argile. Terre. Sable. Balayer le tout. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Gros déversements: Contacter Dow AgroSciences pour une assistance au nettoyage. Pomper à l'aide d'un équipement antidéflagrant. Si disponible, utiliser de la mousse pour étouffer ou éteindre. Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives à l'élimination».

## Section 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Manipulation

**Manipulation générale:** Garder hors de la portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas ingérer. Éviter tous contacts avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter un contact prolongé ou répété avec la peau. Bien se laver après manipulation. Tenir le contenant fermé. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Dans les zones de manutention et de stockage, il est interdit de fumer, d'utiliser des flammes nues ou des sources d'inflammation. Effectuer la mise à la terre et la liaison électrique de tout l'équipement. Selon le type d'activité, l'usage d'équipements anti-étincelles ou antidéflagrants peut s'avérer nécessaire. Les contenants, même ceux qui ont été vidés, peuvent contenir des vapeurs. Ne pas couper, percer, meuler, souder ni procéder à des opérations semblables sur un contenant vide ou à proximité d'un contenant vide. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et elles peuvent se déplacer sur de longues distances et s'accumuler dans les zones basses. Possibilité d'inflammation et/ou de retour de flamme. Voir la Section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle»

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Entreposage / Stockage

Stocker dans un endroit sec. Stocker dans le contenant d'origine. Garder les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne pas entreposer près de la nourriture, de produits alimentaires, de médicaments ou des approvisionnements d'eau potable. Réduire les sources d'inflammation telles que l'accumulation d'électricité statique, la chaleur, les étincelles ou les flammes au minimum. Éviter les températures supérieures à 40°C (104°F)

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Veillez consulter l'étiquette du produit.

## Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Composant	Liste	Type	Valeur
Cumène	ACGIH (USA)	VME	50 ppm
	VLEP UE	VME	100 mg/m <sup>3</sup> 20 ppm
			Indicatif
	VLEP UE	VLE	250 mg/m <sup>3</sup> 50 ppm
			Indicatif
France		VME	100 mg/m <sup>3</sup> 20 ppm PEAU
			Valeur réglementaire contraignante (VRC)
France		VLCT (ou VLE)	250 mg/m <sup>3</sup> 50 ppm PEAU
			Valeur réglementaire contraignante (VRC)
clopyralide (ISO)	Dow IHG	VME	10 mg/m <sup>3</sup>
	VLEP UE	VME	100 mg/m <sup>3</sup> 20 ppm
Mésitylène; 1,3,5-triméthylbenzène	ACGIH (USA)	VME	25 ppm
	France	VME	100 mg/m <sup>3</sup> 20 ppm
			Valeur réglementaire contraignante (VRC)
	France	VLCT (ou VLE)	250 mg/m <sup>3</sup> 50 ppm
			Valeur réglementaire contraignante (VRC)
1,2,4-triméthylbenzène	VLEP UE	VME	100 mg/m <sup>3</sup> 20 ppm
	ACGIH (USA)	VME	25 ppm
	France	VME	100 mg/m <sup>3</sup> 20 ppm
			Valeur réglementaire contraignante (VRC)
	France	VLCT (ou VLE)	250 mg/m <sup>3</sup> 50 ppm
			Valeur réglementaire contraignante (VRC)
Ester de 2-butoxyéthyle du triclopyr	Dow IHG	VME	2 mg/m <sup>3</sup> D-SEN

LES RECOMMANDATIONS DE CETTE SECTION S'ADRESSENT AUX EMPLOYÉS DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION ET DU CONDITIONNEMENT. POUR LES ÉQUIPEMENTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION PERSONNELLE ADAPTÉS, LES APPLICATEURS ET LES MANUTENTIONNAIRES DOIVENT LIRE L'ÉTIQUETTE.

La notation « PEAU » à la suite d'une limite d'exposition indique la possibilité d'absorption du produit par la peau, y compris par les muqueuses et par les yeux, soit par contact avec les vapeurs, soit par contact cutané direct.

Elle vise à sensibiliser les lecteurs au fait que l'inhalation pourrait ne pas être la seule voie d'exposition et qu'il faudrait envisager de prendre des mesures afin de réduire l'exposition cutanée au minimum.

La notation « D-SEN » à la suite d'une limite d'exposition indique la possibilité de provoquer une sensibilisation cutanée, d'après les données obtenues chez les humains et les animaux.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Protection personnelle

**Protection des yeux/du visage:** Porter des lunettes étanches contre les agents chimiques. Les lunettes pour travaux chimiques doivent être conformes à la norme EN 166 ou à une norme équivalente.

**Protection de la peau:** Porter des vêtements de protection chimiquement résistants à ce produit. Le choix d'équipements spécifiques tels qu'un écran facial, des gants, des bottes, un tablier ou une combinaison de protection complète sera fait en fonction du type d'opération.

**-Protection des mains:** Utiliser des gants homologués EN 374 résistants aux produits chimiques: gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Polyéthylène. Ethylvinylalcool laminé (« EVAL »). Caoutchouc styrène/butadiène. Viton. Exemples de matières acceptables pour des gants étanches: Butyl caoutchouc. Polyéthylène chloré. Caoutchouc naturel (« latex »). Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène (« nitrile » ou « NBR »). Chlorure de polyvinyle (« PVC » ou « vinyle »). Pour un contact prolongé ou fréquemment répété, des gants de classe de protection 5 ou de classe supérieure (temps de passage supérieur à 240 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. Pour un contact bref, des gants de classe de protection 3 ou de classe supérieure (temps de passage supérieur à 60 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. **AVERTISSEMENT:** Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

**Protection respiratoire:** Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeurs limites d'exposition, ni de guides applicables, utiliser un appareil de protection respiratoire homologué. Le choix d'un appareil respiratoire filtrant ou d'un appareil à adduction d'air à pression positive dépend de l'opération à effectuer et de la concentration possible du produit dans l'atmosphère. Pour les situations d'urgence, utiliser un appareil respiratoire autonome à pression positive approuvé. Dans les endroits clos ou mal ventilés, porter un appareil respiratoire autonome, ou un appareil à adduction d'air avec une source d'oxygène autonome auxiliaire; ces appareils doivent être homologués. Utiliser l'appareil respiratoire filtrant homologué CE suivant: filtre combiné contre les vapeurs organiques et les aérosols, type AP2. **Ingestion:** Éviter l'ingestion, même de très petites quantités; ne pas consommer ou stocker de la nourriture ou du tabac sur les lieux de travail; se laver les mains et le visage avant de fumer ou de manger.

### Mesures techniques

**Ventilation:** Utiliser des mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeurs limites d'exposition, ni de guides applicables, utiliser une ventilation adéquate. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

État physique	Liquide
Couleur	Jaune
Odeur	Aromatique
Seuil olfactif	Aucune donnée d'essais disponible
pH	2,04 <i>Electrode de pH</i> (pur)
Point de fusion	Sans objet
Point de congélation	Aucune donnée d'essais disponible
Point d'ébullition (760 mm Hg)	Aucune donnée d'essais disponible.
Point d'éclair - coupelle fermée	55,1 °C <i>Pensky-Martens, coupelle fermée, ASTM D 93</i>
Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)	Aucune donnée d'essais disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable aux liquides
Limites d'inflammabilité dans l'air	<b>Inférieure:</b> Aucune donnée d'essais disponible <b>Supérieure:</b> Aucune donnée d'essais disponible
Tension de vapeur	Aucune donnée d'essais disponible
Densité de vapeur (air = 1)	Aucune donnée d'essais disponible
Densité (H <sub>2</sub> O=1)	1,032 20 °C/4 °C <i>Digital Density Meter (Oscillating Coil)</i>



<b>Solubilité dans l'eau (en poids)</b>	émulsionnable
<b>Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow)</b>	Aucune donnée disponible pour ce produit. Voir la section 12 pour des données sur les composants.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Donnée non disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Donnée non disponible

## 9.2 Autres informations

# Section 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

## 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

## 10.2 Stabilité chimique

Instable à températures élevées.

## 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation ne se produira pas.

**10.4 Conditions à éviter:** L'ingrédient actif se décompose à des températures élevées. La formation de gaz durant la décomposition peut provoquer une pression dans les systèmes en circuit fermé. La montée en pression peut être rapide. Éviter la lumière directe du soleil.

**10.5 Substances incompatibles:** Éviter tous contacts avec ce qui suit: Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

# Section 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

## 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

### Toxicité aiguë

#### Ingestion

Faible toxicité par ingestion. L'ingestion accidentelle de petites quantités durant les opérations normales de manutention ne devrait pas provoquer de lésions; cependant, de grandes quantités ingérées peuvent en provoquer.

Comme produit: DL50, rat, femelle 3.129 mg/kg

#### Risque d'aspiration

En cas d'ingestion ou de vomissements, ce produit peut être aspiré dans les poumons et provoquer des lésions pulmonaires et même la mort à cause d'une pneumonie chimique.

#### Cutanée

Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

Comme produit: DL50, rat, mâle et femelle > 5.000 mg/kg

#### Inhalation

Il est possible d'atteindre des concentrations de vapeurs qui, en une seule exposition, pourraient être dangereuses. Possibilité d'irritation respiratoire et de dépression du système nerveux central. Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des étourdissements et de la somnolence dégénérant en perte de coordination et de conscience.

Comme produit: La CL50 n'a pas été déterminée.

### Domage oculaire / irritation des yeux

Peut provoquer une irritation modérée des yeux pouvant être lente à guérir. Peut provoquer de légères lésions cornéennes.

### Corrosion / irritation de la peau

Un bref contact peut provoquer une irritation cutanée modérée accompagnée d'une rougeur locale.

### Sensibilisation

#### Peau

A révélé la possibilité d'allergie de contact chez la souris.

#### Respiratoire

Aucune donnée trouvée.

### Toxicité à doses répétées

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Ester de butoxyéthyle du triclopyr Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants: Reins. Foie. Contient un ou des composants qui, chez les animaux, ont provoqué des effets sur les organes suivants: Sang. Reins. Foie. Yeux. Voies respiratoires.

### Toxicité chronique et cancérogénicité

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire. Pour le ou les composants mineurs: Cumène. A provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire. Cependant, l'applicabilité de ceci aux humains n'est pas connue.

### Toxicité pour le développement

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Ester de butoxyéthyle du triclopyr Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour la mère. N'a pas provoqué de malformations congénitales chez les animaux de laboratoire. Le clopyralid a provoqué des malformations congénitales chez les animaux de laboratoires, mais seulement à des doses excessives qui étaient très toxiques pour la mère. Aucune malformation congénitale n'a été observée chez les animaux exposés à des doses plusieurs fois supérieures à celles prévues lors d'une exposition normale. Pour le ou les solvants: A provoqué des malformations congénitales chez les animaux de laboratoire mais seulement à des doses produisant des effets toxiques graves chez les mères. Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour la mère.

### Toxicité pour la reproduction

Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Triclopyr. Dans des études sur des animaux, on a constaté des effets sur la reproduction seulement aux doses qui ont provoqué des effets toxiques importants chez les parents. Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Clopyralid. Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction.

### Toxicologie génétique

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs. Les résultats d'études de toxicologie génétique sur des animaux ont été négatifs pour les composants testés.

#### Toxicologie des composants - Ester de 2-butoxyéthyle du triclopyr

Inhalation	CL50, 4 h, Divers, rat > 4,8 mg/l
------------	-----------------------------------

Inhalation	Concentration maximale pouvant être atteinte..
------------	--

#### Toxicologie des composants - 3,6-Dichloropicolinic acid (Clopyralid)

Inhalation	Comme produit: CL50, 4 h, Poussière, rat > 1 mg/l
------------	---

Inhalation	Concentration maximale pouvant être atteinte.. Pas de mortalité à cette concentration.
------------	--

#### Toxicologie des composants - Solvent naphtha (petroleum), light aromatic

Inhalation	CL50, 4 h, rat > 10,2 mg/l
------------	----------------------------

#### Toxicologie des composants - 1,2,4-Triméthylbenzène

Inhalation	CL50, 4 h, rat 18 mg/l
------------	------------------------

#### Toxicologie des composants - Mésitylène

Inhalation	Pas de mortalité à cette concentration. CL50, 4 h, Vapeur, rat, mâle et femelle > 10,2 mg/l
------------	---

#### Toxicologie des composants - Solvent naphtha (petroleum), heavy aromatic

Inhalation	CL50, 4 h, Aérosol, rat > 4,8 mg/l
------------	------------------------------------

Inhalation	CL50, 4 h, Vapeur, rat > 0,2 mg/l
------------	-----------------------------------

Inhalation	Pas de mortalité suite à une exposition à une atmosphère saturée.
------------	---

**Toxicologie des composants - Cumène**

Inhalation	CL50, 4 h, rat > 17,6 mg/l
------------	----------------------------

**Section 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****12.1 Toxicité**

Le produit est toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/CI50 compris entre 1 et 10 mg/L dans la plupart des espèces sensibles).

**Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons**

CL50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), Essai en dynamique, 96 h: 1,47 mg/l

**Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques**

CE50, Daphnia magna, Essai en statique, 48 h, immobilisation: 21,6 mg/l

**Toxicité pour les plantes aquatiques**

CE50r, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), Essai en statique, Inhibition du taux de croissance, 72 h: 16,6 mg/l

**Toxicité pour toutes espèces sur le sol**

DL50 par voie orale, Colinus virginianus (Colin de Virginie): 1.156 mg/kg

DL50 par voie orale, Apis mellifera (abeilles): > 370 ug/abeille

DL50 par contact, Apis mellifera (abeilles): > 413 ug/abeille

**Toxicité pour les organismes résidant dans le sol**

CL50, Eisenia fetida (vers de terre), 14 jr: 224 mg/kg

**12.2 Persistance et dégradabilité****Données pour le composant: Ester de 2-butoxyéthyle du triclopyr**

Une dégradation chimique (hydrolyse) devrait se produire dans l'environnement. Ce produit ne devrait se dégrader que très lentement (dans l'environnement). Il ne passe pas les tests OCDE/CEE de dégradation rapide.

**Stabilité dans l'eau (demi-vie):**

12 h; 25 °C; pH 6,7

**Tests de biodégradation de l'OCDE:**

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
18 %	28 jr	Test OCDE 301B	Réussi

**Données pour le composant: clopyralide (ISO)**

Ce produit ne devrait se dégrader que très lentement (dans l'environnement). Il ne passe pas les tests OCDE/CEE de dégradation rapide.

**Stabilité dans l'eau (demi-vie):**

; pH 4 - 9

**Tests de biodégradation de l'OCDE:**

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
5 - 10 %	28 jr	Test OCDE 301B	Manqué

**Demande théorique en oxygène:** 0,71 mg/mg

**Données pour le composant: Solvant naphta aromatique léger (pétrole); Naphta à point d'ébullition bas - non spécifié**

Pour le ou les principaux composants: Ce produit ne devrait se dégrader que très lentement (dans l'environnement). Il ne passe pas les tests OCDE/CEE de dégradation rapide. Pour certains composants: En se basant sur les normes rigoureuses des tests de l'OCDE, on ne peut considérer ce produit comme étant facilement biodégradable; cependant, ces résultats n'indiquent pas nécessairement que le produit ne soit pas biodégradable dans des conditions environnementales.

**Données pour le composant: 1,2,4-triméthylbenzène**

Ce produit ne devrait se dégrader que très lentement (dans l'environnement). Il ne passe pas les tests OCDE/CEE de dégradation rapide.

**Tests de biodégradation de l'OCDE:**

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
4 - 18 %	28 jr	Test OCDE 301C	Sans objet

**Données pour le composant: N,N-Dimethyloctanamide**

Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment.

**Tests de biodégradation de l'OCDE:**

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
> 80 %	28 jr	Test OCDE 301F	Réussi

**Données pour le composant: Mésitylène; 1,3,5-triméthylbenzène**

En se basant sur les normes rigoureuses des tests de l'OCDE, on ne peut considérer ce produit comme étant facilement biodégradable; cependant, ces résultats n'indiquent pas nécessairement que le produit ne soit pas biodégradable dans des conditions environnementales.

**Tests de biodégradation de l'OCDE:**

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
0 %	28 jr	Test OCDE 301C	Sans objet
50 %	4,4 jr	Calcul	Sans objet

**Données pour le composant: solvant naphta aromatique lourd (pétrole); Kérosène - non spécifié**

Une biodégradation peut se produire dans des conditions aérobies (en présence d'oxygène).

En se basant sur les normes rigoureuses des tests de l'OCDE, on ne peut considérer ce produit comme étant facilement biodégradable; cependant, ces résultats n'indiquent pas nécessairement que le produit ne soit pas biodégradable dans des conditions environnementales.

**Tests de biodégradation de l'OCDE:**

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
30 - 41 %	28 jr	Test OCDE 301D	Manqué

**Données pour le composant: Cumène**

Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment.

**Tests de biodégradation de l'OCDE:**

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
86 %	28 jr	Test OCDE 301D	Réussi

**Données pour le composant: acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles ramifiés en C11-13, sels de calcium**

Aucune donnée trouvée.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation****Données pour le composant: Ester de 2-butoxyéthyle du triclopyr**

**Bioaccumulation:** Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

**Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow):** 4,09 - 4,49 Mesuré

**Données pour le composant: clopyralide (ISO)**

**Bioaccumulation:** Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

**Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow):** -2,63

**Facteur de bioconcentration (FBC):** < 1; Poisson; Mesuré

**Données pour le composant: Solvant naphta aromatique léger (pétrole); Naphta à point d'ébullition bas - non spécifié**

**Bioaccumulation:** Pour le ou les principaux composants: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5). Pour le ou les composants mineurs: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

**Données pour le composant: 1,2,4-triméthylbenzène**

**Bioaccumulation:** Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

**Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow):** 3,63 Mesuré

**Facteur de bioconcentration (FBC):** 33 - 275; Cyprinus carpio (Carpe); Mesuré

**Données pour le composant: N,N-Dimethyloctanamide**

**Bioaccumulation:** Aucune donnée trouvée.

**Données pour le composant: Mésitylène; 1,3,5-triméthylbenzène**

**Bioaccumulation:** Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

**Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow):** 3,42 Mesuré

**Facteur de bioconcentration (FBC):** 161; Pimephales promelas (Vairon à grosse tête); Mesuré

**Données pour le composant: solvant naphta aromatique lourd (pétrole); Kérosène - non spécifié**

**Bioaccumulation:** Potentiel élevé de bioconcentration (FBC > 3000 ou Log Pow entre 5 et 7).

**Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow):** 2,9 - 6,1 Mesuré

**Facteur de bioconcentration (FBC):** 61 - 159; Poisson

**Données pour le composant: Cumène**

**Bioaccumulation:** Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

**Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow):** 3,4 - 3,7 Mesuré

**Facteur de bioconcentration (FBC):** 35,5; Poisson; Mesuré

**Données pour le composant: acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles ramifiés en C11-13, sels de calcium**

**Bioaccumulation:** Aucune donnée trouvée.

**12.4 Mobilité dans le sol****Données pour le composant: Ester de 2-butoxyéthyle du triclopyr**

**Mobilité dans le sol:** Aucune donnée trouvée.

**Données pour le composant: clopyralide (ISO)**

**Mobilité dans le sol:** Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

**Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc):** 4,9

**Constante de la loi d'Henry (H):**  $1,6^E-11 - 2,2^E-11$  Pa\*m<sup>3</sup>/mole.; 20 °C

**Données pour le composant: Solvant naphta aromatique léger (pétrole); Naphta à point d'ébullition bas - non spécifié**

**Mobilité dans le sol:** Pour le ou les principaux composants; Le potentiel de mobilité dans le sol est faible (Koc entre 500 et 2 000).

**Données pour le composant: 1,2,4-triméthylbenzène**

**Mobilité dans le sol:** Le potentiel de mobilité dans le sol est faible (Koc entre 500 et 2 000).

**Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc):** 720 Estimation

**Constante de la loi d'Henry (H):**  $6,16^E-03$  atm\*m<sup>3</sup>/mole; 25 °C Mesuré

**Données pour le composant: N,N-Dimethyloctanamide**

**Mobilité dans le sol:** Aucune donnée trouvée.

**Données pour le composant: Mésitylène; 1,3,5-triméthylbenzène**

**Mobilité dans le sol:** Le potentiel de mobilité dans le sol est faible (Koc entre 500 et 2 000).

**Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc):** 741,65 Estimation

**Constante de la loi d'Henry (H):**  $1,97^E-02$  atm\*m<sup>3</sup>/mole; 25 °C Estimation

**Données pour le composant: solvant naphta aromatique lourd (pétrole); Kérosène - non spécifié**

**Mobilité dans le sol:** Pas de données disponibles.

**Données pour le composant: Cumène**

**Mobilité dans le sol:** Le potentiel de mobilité dans le sol est faible (Koc entre 500 et 2 000).

**Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc):** 800 - 2.800 Estimation

**Constante de la loi d'Henry (H):**  $1,15^E-02$  atm\*m<sup>3</sup>/mole; 25 °C Mesuré

**Données pour le composant: acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles ramifiés en C11-13, sels de calcium**

**Mobilité dans le sol:** Aucune donnée trouvée.

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

### Données pour le composant: Ester de 2-butoxyéthyle du triclopyr

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

### Données pour le composant: clopyralide (ISO)

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

Cette substance est considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

### Données pour le composant: Solvant naphta aromatique léger (pétrole); Naphta à point d'ébullition bas - non spécifié

Cette substance n'a pas été évaluée pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité (PBT).

### Données pour le composant: 1,2,4-triméthylbenzène

Cette substance n'a pas été évaluée pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité (PBT).

### Données pour le composant: N,N-Dimethyloctanamide

Cette substance n'a pas été évaluée pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité (PBT).

### Données pour le composant: Mésitylène; 1,3,5-triméthylbenzène

Substance VPVB non classée Substance PBT non classée

### Données pour le composant: solvant naphta aromatique lourd (pétrole); Kérosène - non spécifié

Cette substance n'a pas été évaluée pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité (PBT).

### Données pour le composant: Cumène

Cette substance n'a pas été évaluée pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité (PBT).

### Données pour le composant: acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles ramifiés en C11-13, sels de calcium

Cette substance n'a pas été évaluée pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité (PBT).

## 12.6 Autres effets néfastes

Cette substance n'est pas dans l'annexe 1 de la réglementation Européenne (CE) n° 2037/2000 relative aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

## Section 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

En cas d'impossibilité d'éliminer les déchets et/ou les conteneurs conformément aux recommandations portées sur l'étiquette, procéder conformément à la réglementation locale ou régionale en vigueur. Les informations portées ci-dessous ne s'appliquent qu'au produit fourni en l'état. Son identification d'après les caractéristiques ou la liste peut ne pas être applicable en cas de produit détérioré ou contaminé. Il incombe à la personne à l'origine du déchet de définir la toxicité et les propriétés physiques du produit obtenu afin d'en définir l'identification correspondante et le(s) mode(s) d'élimination conformément aux réglementations en vigueur. Si le produit fourni devient un déchet, appliquez l'ensemble des lois en vigueur aux niveaux régional, national et local.

## Section 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### ROUTE & RAIL

Désignation exacte pour l'expédition: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.

Nom technique: Distillat de pétrole et Triclopyr

Classe de risques: 3 Numéro d'identification: UN1993 Groupe d'emballage: GROUPE D'EMBALLAGE III

**Classification:** F1**Numéro d'identification du danger:** 30**Danger environnemental:** Oui**MER****Désignation exacte pour l'expédition:** FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.**Nom technique:** Petroleum Distillate and Triclopyr**Classe de risques:** 3 **Numéro d'identification:** UN1993 **Groupe d'emballage:** GROUPE D'EMBALLAGE III**Numéro EMS:** F-E,S-E**Polluant marin:** Oui**AIR****Désignation exacte pour l'expédition:** FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.**Nom technique:** Petroleum Distillate and Triclopyr**Classe de risques:** 3 **Numéro d'identification:** UN1993 **Groupe d'emballage:** GROUPE D'EMBALLAGE III**Instruction Emballage Cargo:** 366**Instruction Emballage Passager:** 355**Danger environnemental:** Oui**VOIES DE NAVIGATION INTERIEURES****Désignation exacte pour l'expédition:** LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.**Nom technique:** Distillat de pétrole et Triclopyr**Classe de risques:** 3 **Numéro d'identification:** UN1993 **Groupe d'emballage:** GROUPE D'EMBALLAGE III**Classification:** F1**Numéro d'identification du danger:** 30**Danger environnemental:** Oui**Section 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Inventaire européen des produits chimiques commercialisés (EINECS)**

Les composants de ce produit figurent dans l'inventaire EINECS ou en sont exemptés.

<b>France. Tableaux des maladies professionnelles</b>	Solvant naphta aromatique léger (pétrole); Naphta à point d'ébullition bas - non spécifié	Tableau:	84
	1,2,4-triméthylbenzène	Tableau:	84
	Mésitylène; 1,3,5-triméthylbenzène	Tableau:	84
	Cumène	Tableau:	84

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Pour un usage adéquat et sécuritaire de ce produit, veuillez consulter les conditions d'utilisation stipulées sur l'étiquette.

**Section 16. AUTRES DONNÉES****Mention de danger dans la section 3 «Composition/Informations sur les composants»**

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Phrases de risques dans la section Composition

R10	Inflammable.
R20	Nocif par inhalation.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R36/37/38	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R37	Irritant pour les voies respiratoires.
R38	Irritant pour la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

### Révision

Numéro d'identification: 1007202 / 3015 / Date de création 2012/07/10 / Version: 2.1

Code DAS: GF-1652

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

*Dow AgroSciences S.A.S. recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette Fiche de Données de Sécurité de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date de révision mentionnée ci-dessus.*

*Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération des sources d'information comme par exemple des Fiches de Données de Sécurité (FDS) propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsables et ne pouvons pas être tenu pour responsables des FDS obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une FDS provenant d'une source extérieure, ou si vous craignez que votre FDS ne soit pas à jour, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.*